Newsletter sur la Coopération Mondiale

CIAS
Conseil International d'Action Sociale

Décembre 2016

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année à nos lecteurs !

La présente édition de décembre de la Newsletter sur la Coopération mondiale a été préparée en grande partie par le CIAS-Europe, reflétant ses priorités générales et celles plus actuelles. Elle poursuit son tour des activités du CIAS dans les diverses régions du monde où nous travaillons.

Cette Newsletter présente des informations sur des institutions majeures pour le CIAS-Europe : la Plateforme européenne pour la cohésion sociale, les profils de la Plateforme AGE Europe et de la Plateforme sociale européenne. Des activités plus récentes, telles que la réunion du groupe d'experts sur les outils d'évaluation de la protection sociale, sont aussi développées. Vous retrouverez comme d'habitude dans la section « Trouvailles du mois » des informations sur de nouvelles ressources à l'intention de nos lecteurs.

On notera la contribution de Jean-Michel Hôte, Président Europe par intérim, dans la préparation de tous les articles publiés dans cette édition.

Sergei Zelenev, Directeur exécutif du CIAS et rédacteur de la Newsletter sur la Coopération mondiale

suite page 2

ZOOM

Conseil de l'Europe: Plateforme Européenne de la Cohésion Sociale (PECS)- Strasbourg (France) 2

Rencontre des experts sur les outils d'évaluation de la protection sociale 3

suite de la page 1

La Région Europe du CIAS a le plaisir de vous faire partager dans cette lettre une sélection d'informations qui pourra retenir votre intérêt.

L'assemblée générale annuelle du CIAS Europe s'est tenue dans la ville de Prague le 27 mai 2016 à l'invitation de notre membre tchèque, *« Association of Citizens Advice Centres ».*

Elle a adopté son programme d'action pour la période 2016-2020 dans la continuité des priorités de la période précédente : la pauvreté, notamment celle des enfants et des jeunes ; les migrations internationales ; la cohésion sociale et la lutte contre les ségrégations ; le vieillissement de la population.

A cette occasion, le Bureau a été élu pour une période de deux ans.
Depuis cette assemblée, un élément nouveau est survenu : l'état de santé de notre Président slovaque, Miloslav Hettes, s'est aggravé au point qu'il a dû cesser ses activités durant l'été.

Désigné pour le remplacer par interim pour quelques mois, c'est en pensant à lui que j'écris ce court mot de présentation, car lors de la Conférence de Séoul, à laquelle il avait encore pu participer, il avait accepté une contribution de la Région Europe à la lettre mondiale.

C'est pour concrétiser un projet qu'il avait lancé en début d'année que le Bureau Europe, en accord avec l'assemblée des membres, a donné son accord à la participation à une Conférence qui se tiendra à Moscou les 18 et 19 mai 2017 à l'invitation de notre nouveau membre de la fédération de Russie, *« l'Institute for Additional Professional Education of Workers for Social Services »,* sur le thème : « Human well being , social cohesion and sustainable development : the quest for the responses to contemporary challenges » (« bien-être humain, cohésion sociale et développement durable : en quête de réponses face aux défis contemporains »).

Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Recevez les salutations des membres de notre Bureau : Angele Cepenaite (Lituanie), Joaquin Eguren (Espagne), Annelise Murakami (Danemark), Britta Spilker (Allemagne), Ronald Wiman (Finlande) et de notre assistante Gabriela Siantova (Slovaquie), chargée de la lettre trimestrielle du CIAS Europe.

Jean-Michel Hôte (France), Président par intérim

Conseil de l'Europe : Plateforme Européenne de la Cohésion Sociale (PECS)- Strasbourg (France)

La Plateforme Européenne de la Cohésion sociale a été créée sous la forme d'*un « Comité ad hoc »* en réponse à la demande de plusieurs pays membres de créer une structure intergouvernementale pour maintenir la question de la cohésion sociale au premier rang des priorités du Conseil.

Cette Plateforme, qui est rattachée à la « Direction générale des droits de l'homme et de l'état de droit », a un mandat de deux ans (janvier 2016-décembre 2017).

Elle a tenu sa première réunion les 27 et 28 juin 2016 et a mis en place trois groupes de travail sur les thèmes suivants :

a) une approche intégrée de la cohesion sociale (en incluant une analyse de ce concept) ;

b) un échange sur des bonnes pratiques et des approches novatrices ;

c) l'examen des nouvelles tendances et des

nouveaux défis, parmi lesquels : la protection et l'intégration des migrants et des réfugiés ; l'accès aux droits sociaux par les groupes vulnérables et les jeunes ; la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; le respect de la dignité humaine et la lutte contre les discriminations ; l'intégration de la perspective du genre dans les travaux.

Le regroupement des ONG (dont le CIAS) disposant d'un statut consultatif auprès du Conseil, dénommé « Conférence des ONG », participe aux activités : le représentant français du CIAS Europe auprès de la Conférence, Gérard Schaefer, a assisté à cette rencontre en même temps que son collègue de EASSW, Robert Bergougnan, qui était présent à la Conférence du CIAS à Séoul.

Rappelons que la question des droits sociaux en Europe est couverte par deux textes de référence : « la Charte sociale européenne » (au niveau du Conseil de l'Europe) et la « Charte des droits fondamentaux » au niveau de l'Union Européenne.

Pour en savoir plus : le compte rendu de la première réunion est disponible sur le site du Conseil.

La seconde rencontre de la Plateforme est prévue les 19-20 septembre 2017.

Membre du Conseil, CIAS Europe

Rencontre des experts sur les outils d'évaluation de la protection sociale

Par Ronald Wiman, Membre du Conseil, CIAS Europe et
Jean-Michel Hôte, Trésorier, Président intérimaire, CIAS Europe

La protection sociale est un droit fondamental. Mais seule une personne sur quatre de la population mondiale possède un accès véritable à la protection sociale de base. En tant qu'instrument du développement social et économique, son rôle est particulièrement reconnu depuis la crise financière de 2008. Les données sur les impacts des systèmes de protection sociale, en tant qu'unité, sont nécessaires pour donner une importance politique convaincante à la protection sociale, que l'on conçoit bien trop souvent comme reposant sur la charité ou que l'on catégorise délibérément comme rien d'autre que de la charité. Les pays en développement cherchent désormais activement des moyens réalistes de rendre leur protection sociale plus systématique et plus durable.

Les données systématiques sur les réussites des programmes de protection sociale s'accumulent rapidement, en particulier dans le cas des pays les plus pauvres. ***« Alors qu'il existe de nombreuses recherches sur l'impact des programmes individuels, les données plaidant en faveur des systèmes ou détaillant leur élaboration, demeurent maigres. »***

C'est l'une des conclusions tirées lors de la Rencontre des experts sur les outils et méthodologies d'évaluation de la protection sociale, accueillie par l'OCDE les 13 et 14 octobre 2016 à Paris. L'organisateur de la rencontre était le Programme de l'UE sur les systèmes de protection sociale (EU-SPS), une des actions établies par la Commission européenne dans le cadre de sa récente augmentation des investissements qui sont destinés au soutien au développement des systèmes de protection sociale pour les pays en développement. L'EU-SPS a été lancé en 2014/15. Il est financé par l'UE, l'OCDE et par le gouvernement finlandais. L'EU-SPS travaille avec dix pays en développement, les aident dans leurs efforts de systématisation du secteur de la protection sociale et dans leur volonté de rendre le système plus inclusif et plus durable.

Compilation et comparaison des bonnes pratiques

La Rencontre des experts sur les outils et méthodologies d'évaluation de la protection sociale a rassemblé des représentants de gouvernement des dix pays partenaires du Programme européen sur les systèmes de protection sociale et des parties prenantes majeures actuellement engagées dans l'évaluation de la protection sociale ou qui l'ont été. *L'objectif principal de la rencontre était de partager ses expériences et ses conclusions qui attestent que les pays ont besoin de données dans le cadre de la construction de systèmes de protection sociale, et de considérer comment les évaluations de protection sociale peuvent répondre à ce besoin.*

Messages principaux du rapport de la rencontre

Le rapport de la Rencontre fait part des conclusions suivantes :

Les données factuelles ont joué un rôle primordial dans l'expansion des régimes de protection sociale. *Les deux dernières décennies se caractérisent par une prolifération des régimes de protection sociale à travers le monde en développement, en particulier les transferts de liquidités. Cette croissance est, en partie, due à l'utilisation accrue des évaluations sur les impacts qui démontrent les résultats positifs et la rentabilité économique de la protection sociale dans l'accélération du développement humain et dans la réduction de la pauvreté.*

Afin d'être utiles aux responsables politiques, les évaluations doivent être faites en fonction de la demande et adaptées au contexte local. *Il est important pour les praticiens de comprendre les processus politiques à l'oeuvre autour de la réforme de la protection sociale, ce qui leur permet de mener des évaluations à des moments où les données peuvent être le plus efficace et aligner ces évaluations sur les besoins des pays. Les évaluations faites en fonction de l'offre génèrent rarement l'engagement et l'acceptation nécessaires de la part des responsables pour obtenir un impact significatif sur la politique. Même si les outils standardisés sont un excellent point de départ, les responsables politiques considèrent que les évaluations trouvent leur plus grande utilité lorsqu'elles s'adaptent aux contextes locaux et reflètent une compréhension de l'économie politique liée à la réforme de la protection sociale.*

« Alors qu'il existe de nombreuses recherches sur l'impact des programmes individuels, les données plaidant en faveur des systèmes ou détaillant leur élaboration, demeurent maigres. » *Les responsables politiques ont remarqué qu'il est difficile de défendre l'élaboration de systèmes à l'appui de données portant sur l'impact des programmes individuels. Le processus de construction de systèmes au niveau national est semé d'embûches : les mandats et les budgets ont tendance à être répartis entre plusieurs institutions de différents niveaux de gouvernement. Leur coordination et leur alignement requièrent une volonté politique et un plan bien défini. Des pays ont discuté de leur expérience avec les organes de coordination formelle, mis en place pour*

mener les processus où plusieurs parties prenantes sont impliquées.

Trois domaines ont été identifiés comme primordiaux pour la génération de données si l'on veut progresser dans les efforts de systématisation. *Premièrement, dans un climat d'assainissement budgétaire, les responsables politiques ont souligné la nécessité d'un « dossier d'investissement »plus poussé en faveur de la protection sociale. Défaire les liens entre protection sociale et croissance inclusive est primordial pour pouvoir investir de manière continue dans la protection sociale. Deuxièmement, les pays ont exprimé leur intérêt pour des données sur les modèles et stratégies permettant de financer la protection sociale à long terme. Troisièmement, les pays partenaires ont requis des données sur l'extension de la couverture de la protection sociale au secteur informel. Etant donné que les marchés du travail sont susceptibles de rester largement informels dans un futur proche, il faut des solutions pragmatiques pour étendre la couverture aux travailleurs du secteur informel.*

Les évaluations de la protection sociale peuvent créer des passerelles entre les acteurs du niveau national. *La fragmentation qui existe entre les acteurs a été soulignée comme étant l'un des principaux écueils à l'élaboration des systèmes. Une évaluation est l'occasion de réunir les acteurs autour d'un objectif commun et peut ainsi marquer une étape de plus vers l'élaboration d'un système. A noter l'importance de réussir à faire participer les ministères des finances à ces processus afin d'associer l'évaluation aux considérations fiscales et macroéconomies. Disposer d'un partenaire international qui facilite ce processus peut s'avérer bénéfique.*

Lors de l'évaluation de l'impact de la politique fiscale sur la pauvreté et sur les inégalités, le concept de filet de protection sociale est important. *Le filet de protection sociale reflète une analyse combinée d'effets distributifs des programmes individuels et des mesures politiques sur les aspects fiscaux et les aspects de dépenses du cadre fiscal. L'Institut pour l'engagement envers l'équité (CEQ) a développé une méthodologie pour mener des évaluations, qui est disponible comme outil en open-source. Les résultats offrent un aperçu aux responsables politiques, institutions multilatérales et groupes non-gouvernementaux lorsqu'il faut déterminer quels changements dans les politiques d'imposition et de dépenses vont entraîner une plus grande égalité et une réduction de la pauvreté.*

Les évaluations sur les financements de la protection sociale devraient, si possible, comprendre des évaluations de l'incidence fiscale. *L'analyse de l'incidence fiscale est particulièrement importante dans le contexte du Programme d'action d'Addis. Dans un contexte de réduction des budgets d'aide, on met de plus en plus l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures afin de financer les dépenses sociales des pays en développement. Cette analyse démontre que les pays ont besoin d'évaluer l'impact distributif de la mobilisation accrue des recettes afin d'éviter une augmentation de la pauvreté et des inégalités.*

Il faut surmonter la fragmentation des données sources et des systèmes. *Des données de meilleure qualité et une harmonisation des définitions sont nécessaires afin d'améliorer encore la qualité des évaluations et, au bout du compte, la qualité de la formulation des politiques de protection sociale. Les évaluations sur l'incidence fiscale par exemple reposent sur des enquêtes auprès des administrations et auprès des foyers. Concilier les deux est souvent un défi, étant donné que les enquêtes auprès des foyers ont tendance à sous-documenter les revenus et la*

consommation de la partie supérieure de la répartition des revenus. Il est aussi nécessaire d'harmoniser les définitions –les cotisations de retraite, par exemple, peuvent être traitées comme revenus différés ou comme transferts de liquidités.

Les évaluations sont l'occasion de renforcer les systèmes nationaux de données nationales. *Les évaluations sur la protection sociale ont souvent recours aux données utiles sur les régimes individuels de protection sociale et génèrent ces données et par là même, le système en général. Ces données alimentent rarement les systèmes nationaux ou les bases de données internationales, c'est bien dommage. Le processus d'évaluation est l'occasion de travailler avec les parties prenantes locales et les bureaux statistiques afin de recenser les sources de données existantes et d'identifier les opportunités qui permettront de renforcer les systèmes statistiques. Ceci sera aussi primordial pour permettre aux pays de rédiger des rapports sur les cibles des Objectifs de développement durable (ODD) relatives à la protection sociale.*

Les évaluations sur la protection sociale doivent continuer à évoluer avec une réflexion sur les systèmes. *Par définition, les systèmes ne sont pas statiques mais doivent continuer à évoluer en phase avec le développement du pays. Les approches analytiques devraient donc en faire de même. La nature multisectorielle du programme des ODD invite les praticiens de la protection sociale à mieux saisir les enjeux de la cohérence politique entre les secteurs.*

Le programme de l'UE sur les systèmes de protection sociale va prendre note de ces messages pour les évaluations actuelles et celles à venir. *L'EU-SPS va également continuer à contribuer au développement et à l'application d'outils ISPA dans ses dix pays partenaires. Les plans spécifiques portent sur la contribution au développement de l'outil de financement de la protection sociale (notamment la méthodologie CEQ) et sur un engagement renforcé en faveur des données sur les systèmes de protection sociale.*

Le Programme EU-SPS

L'EU-SPS est une initiative européenne visant à faciliter la systématisation de la protection sociale dans les pays en développement. En parallèle, elle vise à obtenir des données qui servent de repères aux futurs investissements dans la protection sociale afin de développer la coopération.

Le Programme travaille actuellement avec dix pays partenaires – le Cambodge l'Ethiopie, l'Indonésie, le Kirghizstan, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, le Togo, le Vietnam et la Zambie – en étroit partenariat avec les gouvernements nationaux, les autorités de la protection sociale, les groupes de réflexion, d'autres institutions d'experts et des ONG. Dans plusieurs de ces pays, l'EU-SPS travaille en étroite coopération avec des organisations des Nations Unies, en particulier l'OIT et l'UNICEF. Récemment, l'Allemagne a rejoint l'EU-SPS, ce qui élargit l'initiative EU-SPS et la rend accessible à un plus grand nombre d'Etats membres de l'UE.

Le Programme EU-SPS doit aussi générer et élaborer des données pour préparer des directives destinées à l'ensemble de la communauté du développement, et portant sur les meilleures méthodes permettant d'apporter un soutien au développement des systèmes de protection sociale. Ceci est possible à l'aide d'instruments de coopération au développement dans les contextes des pays en développement. Le programme collabore étroitement avec les agences du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale (SPIAC-B) et les évaluations interinstitutions pour la protection sociale (ISPA), à la fois au niveau national et mondial. Le CIAS est un membre actif du SPIAC-B.

Le rapport complet est disponible sur le site de l'EU-SPS www.thl.fi/eu-sps

AGE Platform Europe

AGE Platform Europe *est une association internationale à but non lucratif établie en juillet 2001 sous législation belge par ses membres fondateurs : Eurolink Age, EPSO, and FIAPA. Eurage, l'organisation européenne la plus ancienne travaillant dans le domaine du vieillissement a rejoint l'association quelques années plus tard.*

AGE est un réseau européen qui vise à exprimer et promouvoir les intérêts des 198 millions de citoyens âgés de 50 ans et plus dans l'Union européenne et à sensibiliser l'opinion sur les questions qui les concernent le plus. Grâce à ses 131 membres (dont 10 organisations à dimension européenne), le réseau représente directement à travers l'UE plus de 40 millions de citoyens âgés.

La mission de AGE *est de promouvoir les droits des personnes âgées aux niveaux européen et international, et de leur garantir une dignité et une vie active et sociale.*

AGE s'occupe de trois types d'activités complémentaires : politique du travail, projets professionnels, et réseautage entre ses membres et avec ses partenaires et contacts.

Ses priorités *sont : la lutte contre la discrimination et l'égalité ; la protection sociale, la citoyenneté active.*

Chaque année, AGE organise son Assemblée générale et publie une déclaration finale.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration adoptée par l'AG de AGE le 17 novembre 2016.

Pour plus d'informations, consulter le site de AGE: age-plafform.eu

Saisir le potentiel du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement pour renforcer l'égalité, l'équité et la cohésion dans une Europe qui vieillit!

Déclaration finale de l'Assemblée générale de AGE 2016

Les membres de AGE se sont réunis lors de l'Assemblée générale 2016 et appellent les institutions européennes, les États membres de l'UE, les autorités locales et régionales à utiliser tous les cadres stratégiques pertinents, y compris au niveau mondial, pour combattre l'âgisme et renforcer de manière adéquate l'ensemble des droits des personnes âgées.

Le respect et la jouissance des droits de l'homme par tous est une caractéristique fondamentale de nos sociétés démocratiques. Si **le droit d'être respecté et traité avec dignité**, de participer et d'être inclus dans la société peut sembler assez naturel pour certaines personnes, cela **reste un défi pour nombre de personnes âgées**. Cela est d'autant plus vrai actuellement que les préoccupations économiques ont tendance à éclipser les droits fondamentaux. Les personnes âgées ne doivent pas se voir refuser la possibilité de participer à la société et de bénéficier des avancées économiques et sociales. Il convient de reconnaître l'importante contribution sociale et économique apportées par les personnes âgées aux jeunes générations, aux entreprises et aux nombreux projets intergénérationnels.

La crise économique et sociale persistante qui appauvrit des groupes entiers de notre société, y compris les personnes âgées, associée à la pression démographique des baby-boomers, et plus récemment la crise

des réfugiés, la peur croissante des attaques terroristes et le referendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, devrait conduire l'UE à reconsidérer ses objectifs fondamentaux, son organisation et son fonctionnement.

Dans l'intérêt des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain, les membres de AGE réaffirment leur engagement à aider l'UE à se rapprocher de ses citoyens et à créer une société tournée vers l'avenir, qui encourage et valorise le rôle de chacun et permet à chacun de vivre dans la dignité quel que soit son âge, son sexe, sa race ou son origine ethnique, sa religion, son handicap ou son orientation sexuelle.

Cela exige l'adoption de politiques globales, coordonnées et progressistes qui abordent tous les aspects du vieillissement de la population, en se basant sur les initiatives existantes pertinentes, y compris la révision du **Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (MIPAA ou Plan de Madrid)**. C'est pourquoi, nous soumettons les recommandations suivantes sur ce qui doit être mis en place afin de mieux protéger les droits des personnes âgées dans un contexte institutionnel, social et économique complexe, tant au niveau européen que mondial.

Pour le texte complet des recommandations de l'Assemblée générale de AGE, veuillez-vous référer aux pages suivantes.

Le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement doit renforcer le respect des droits fondamentaux des personnes âgées

Les droits des personnes âgées connaissent actuellement un élan au niveau international avec le débat en cours sur les différentes façons d'améliorer leur protection sur le terrain, notamment grâce à la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement ; la recommandation du Conseil de l'Europe sur la promotion des droits des personnes âgées ; le travail de Experte Indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme ou du Groupe de travail à composition non-limitée sur le vieillissement de l'ONU. AGE se félicite de ces développements, mais insiste auprès de l'Union européenne pour qu'elle s'inspire de ces avancées et propose leurs propres instruments relatifs aux droits de l'homme pour protéger les droits des personnes âgées. Entre-temps, le cadre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (MIPAA) devrait être utilisé pour suivre la façon dont les instruments existants relatifs aux droits de l'homme s'appliquent réellement aux les personnes âgées et se répercutent sur leur vie. Ce suivi doit également être accompagné d'actions positives qui permettent aux personnes âgées de développer les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté active.

Alors que le MIPAA n'est pas un instrument des droits de l'homme en tant que tel, il a le potentiel de répondre à différents défis auxquels les personnes âgées sont confrontées, de leurs activités socio-économiques à leur participation culturelle, civique et politique. Contrairement à d'autres processus politiques actuels sur le vieillissement, le MIPAA contient un certain nombre de références pertinentes sur les droits des personnes âgées. Cependant, malgré ce progrès considérable, le MIPAA n'est ni complet, ni tout à fait adéquat pour répondre aux besoins des personnes âgées et protéger leurs droits.

Afin de contribuer à la révision, en 2017, de la stratégie régionale d'exécution (RIS) du MIPAA pour l'Europe, AGE a analysé le degré de progrès dans la mise en œuvre du plan aux niveaux national et infranational. Regrettant la faible visibilité du plan dans les agendas politiques nationaux, et le manque général de participation des personnes âgées, de leurs

organisations représentatives ou d'autres parties prenantes (par exemple, les organismes pour l'égalité, les institutions nationales des droits de l'homme, les chercheurs, le secteur privé) dans ce processus, l'Assemblée générale 2016 de AGE exhorte l'Union européenne et les gouvernements nationaux, en particulier, à:

- Mener une action de sensibilisation au Plan de Madrid et impliquer d'autres parties prenantes, en particulier les personnes âgées, dans sa mise en œuvre, dans le suivi et dans la reformulation éventuelle des objectifs;

- Faire en sorte que toutes les réformes socio-économiques actuelles et futures, en particulier celles prises dans le cadre du Semestre européen, prennent dûment en compte leur impact sur les groupes de population vulnérables, contribuent à la lutte contre l'âgisme dans tous les domaines de la vie pour permettre aux personnes âgées de vivre dans la dignité et de participer à la société au même titre que les autres citoyens ;

- Reconnaître et relever les défis auxquels les personnes âgées sont confrontées à travers l'UE : un revenu suffisant pour vivre dans la dignité; un accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie; des réseaux sociaux pour lutter contre la solitude et pour stimuler la participation sociale; des soins de santé et des services de longue durée abordables, accessibles et de haute qualité ; un accès aux biens et aux services quel que soit l'âge ;

- Suivre la recommandation de l'expert indépendant de l'ONU sur les droits des personnes âgées, appelant à un nouvel instrument contraignant, tel qu'une convention internationale. Ceci afin de mettre en avant les obstacles liés aux droits fondamentaux auxquels les personnes âgées sont confrontées, tout en considérant les moyens par lesquels la convention actuelle de l'ONU sur les droits des personnes handicapées pourrait être applicable aux personnes âgées ;

- Suivre le récent appel de la CEE-ONU en faveur de stratégies actives répondant aux besoins économiques, sociaux et de soins de santé des migrants âgés ; ceci afin de faire face à la mobilité et la migration internationale croissante de la population à un âge plus avancé ;

- Appliquer une approche basée sur les droits lors de la mise en œuvre des domaines couverts par le Plan en vue de promouvoir et de défendre les droits des personnes âgées dans les lois, les politiques et les plans nationaux;

- Utiliser une approche raisonnée, qui s'appuie sur des données probantes, pour élaborer des politiques sur le vieillissement et des indicateurs communs dans le cadre des objectifs du MIPAA. Une plus grande attention doit être accordée au développement social, et pas uniquement aux indicateurs économiques, ainsi qu'à la répercussion positive des mesures sociales sur l'économie. Des indicateurs qualitatifs doivent être développés en complément aux indicateurs quantitatifs au niveau national et européen afin de refléter une définition et une compréhension complète et exhaustive de la notion de qualité de vie tout au long de la vie.

- Intégrer, lors de la mise en œuvre du MIPAA, les objectifs et indicateurs quantitatifs de protection sociale utilisés dans le cadre des autres processus politiques, tels que la « Stratégie Europe 2020 », l'Index sur le vieillissement actif développé par la Commission européenne et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), ou encore les futurs objectifs et indicateurs qui seront proposés suite à la consultation sur le Socle européen des droits sociaux;

- Promouvoir le MIPAA afin de le rendre plus visible, compréhensible et de renforcer ses liens avec toutes les actions gouvernementales et les initiatives pertinentes qui ont un impact sur le vieillissement de la population en Europe et la vie des personnes âgées. Cela permettra d'améliorer l'appropriation du processus par les acteurs concernés et de faciliter sa mise en œuvre à tous les niveaux;

- Introduire des mécanismes de suivi et de mise en œuvre de responsabilité afin d'évaluer les progrès accomplis dans tous les objectifs du MIPAA et dans sa Stratégie régionale d'exécution. Malgré quelques progrès réalisés dans certains domaines, la mise en œuvre du plan a été très fragmentée et inégale, et n'a pas permis d'obtenir des résultats tangibles pour l'ensemble de ses objectifs;

- Supprimer les obstacles à la participation des personnes âgées et de leurs organisations dans le suivi et la mise en œuvre du Plan (grâce à une plus grande transparence et un réel mécanisme de consultation) en vue de réaliser son plein potentiel pour établir un consensus entre toutes les parties prenantes sur la façon de créer une société inclusive pour tous les âges. L'objectif ultime est d'assurer que les personnes puissent vieillir dans la sécurité et la dignité, tout en continuant à participer à la société en tant que citoyens à part entière.

AGE Platform Europe et ses membres s'engagent à mener un dialogue constructif avec l'Union européenne et leurs gouvernement et autorités nationales respectifs afin de mener à bien le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Social Platform : la plus vaste plateforme d'ONG en Europe

Social Platform *couvre une large partie du secteur de la société civile européenne et est la plus vaste plateforme d'ONG en Europe. Formée en 1995, son nombre d'adhérents est passé de 20, lors de sa création, à 48.*

Ses membres représentent plus de 2 800 organisations nationales, associations ou autres groupes volontaires aux niveaux local, régional et national européen. ***Le CIAS est membre de la Social Platform par le biais du CIAS Europe.***

Son objectif est de promouvoir la justice sociale, l'égalité et la démocratie participative en exprimant les préoccupations de ses membres impliqués dans son programme de travail, en particulier par ce que l'on appelle les « Task Forces » (TF).

Les TF se concentrent sur ***cinq domaines principaux :*** *le dialogue civil et la justice sociale ; les normes sociales ; l'accès aux services ; les droits de l'homme ; les financements. Par exemple, les normes sociales couvrent des sujets tels que l'emploi et l'inclusion ; l'accès aux services traite de thèmes tels que les services sociaux et les services de santé ou l'économie sociale ; les campagnes sur les droits de l'homme portent sur la migration et sur la solidarité envers les migrants, l'égalité et la non-discrimination dans la société.*

Des membres du CIAS Europe *(Allemagne, Autriche, Finlande et désormais Danemark) étaient et sont toujours actifs dans ces TF : en particulier dans les normes sociales et dans les droits de l'homme.*

Conformément à son Orientation stratégique 2014-2020, la dernière AG de la Social

Platform datant du 27 octobre 2016 a décidé de promouvoir un programme pour 2017-2020 qui est résumé dans le texte suivant (extrait du document de 15 pages).

Pour plus d'informations, consulter le site Social Platform : ***socialplatform.org***

« La richesse des adhérents par laquelle la Social Platform s'est construite ne l'empêche pas d'avoir une identité unique bien à elle. Au contraire, plutôt que de se concentrer sur les différences, la Social Platform permet aux organisations de la société civile d'alimenter ces éléments qui nous rassemblent. Nous pensons que les politiques européennes devraient s'appuyer sur le respect des droits de l'homme et nous partageons la vision d'une UE socialement juste, durable et solidaire : tels sont les principes gravés dans notre composition génétique, c'est l'idée que la Social Platform est plus que la somme de ses parties – et que nous ne faisons réellement qu'un.

Ce plan définit les actions stratégiques de Social Platform pour la période de quatre ans 2017-2020. Il est conçu de manière assez large pour encourager tous ses membres à se l'approprier, tout en étant spécifique pour permettre de cadrer et d'organiser notre travail de manière conséquente afin d'avoir un impact tangible. A ce titre, il sert de base aux activités que nous entreprenons dans le cadre de nos programmes de travail annuels pour la même période.

Le plan stratégique a pour point de départ **l'orientation stratégique 2014-2020**[1] qui définit notre orientation à venir à travers six objectifs qui s'accordent avec la promotion des droits de l'homme et reflètent le travail de nos membres[2] : services centrés sur les personnes, justice socioéconomique, égalité pour tous, qualité d'emploi, protection sociale et dialogue civil. Le plan stratégique identifie d'abord les actions pertinentes et impactantes qui tiennent compte du climat politique actuel, pour ensuite intégrer ces objectifs et ainsi mettre en avant des manières concrètes de les réaliser. À ce titre, il nous permettra de définir le fil conducteur de toutes nos activités, à savoir nos valeurs et notre vision commune.

Le plan stratégique se compose de **quatre actions stratégiques** :

- Le fait de « n'abandonner personne » requiert l'égalité pour tous et l'accès aux services à la personne.

- « Une économie juste » promeut la justice socioéconomique, la qualité de l'emploi, ainsi que les financements de nos systèmes de protection sociale.

- « Créer des passerelles » encourage un engagement actif par un dialogue civil constructif avec les parties prenantes majeures aux niveaux européen et communautaire.

- Enfin, « renforcer les capacités de notre réseau » pose les fondations essentielles qui nous permettront de respecter nos priorités stratégiques.

Afin de réaliser nos quatre actions stratégiques, nous ferons usage des processus et des instruments européens et internationaux appropriés, comme les stratégies Europe 2020 et 2030, les **Objectifs de développement durable**, le Pilier européen des droits de l'homme ou le Semestre européen, tout en ayant l'intention d'avancer sur notre propre programme pour l'UE.

Nous pensons qu'en nouant le dialogue avec les responsables et les peuples de l'UE afin de plaider en faveur de politiques fondées sur les droits de l'homme fondamentaux, nous pouvons aider à réduire les inégalités et

[1] Cf. **Orientation stratégique de la** Social Platform

[2] Plus d'informations sur nos membres ici.

conduire l'UE vers un futur social, économique et environnemental prospère, et ce faisant, l' aider à se réconcilier avec ce qui importe réellement, les peuples d'Europe.

Conférence de Moscou de 2017

Le Conseil du CIAS Europe a rencontré les partenaires russes à Vienne (Autriche, 11 et 12 novembre 2016) afin de discuter des préparatifs de l'Organisation de la Conférence internationale qui se tiendra à Moscou (Fédération de Russie) les **18 et 19 mai 2017**.

Les partenaires russes étaient représentés par **Evdokiya I. Kholostova** – Directrice de *l'Institut pour l'éducation professionnelle supplémentaire des Travailleurs des services sociaux*; **Irina V. Mkrtumova** – Directrice adjointe aux recherches, et **Natalia F. Rigina** – Directrice de l'Ecole internationale sur le travail social, membres des deux Instituts mentionnés précédemment; **Igor V. Kulikov** – Conseiller du Département du travail et de la protection sociale de la population de Moscou; et **Olga E. Gracheva** – Première Adjointe de la Chaire du Département du travail et de la protection sociale de la population de Moscou.

Le thème de la conférence est : **« bien-être humain, cohésion sociale et développement durable : en quête de réponses face aux défis contemporains ».**

Pour la conférence de Moscou de 2017, le CIAS Europe coopère avec les partenaires russes – l'Institut pour l'éducation professionnelle supplémentaire des Travailleurs des services sociaux (http://skts.sk/clanky/konferencia_moskva/presentation_Moscow.pdf) et le Département du travail et de la protection sociale de la population de Moscou.

De plus amples informations sur la Conférence seront disponibles dans les prochains numéros de la Newsletter du CIAS Europe.

(Gabriela Siantova – rédactrice de la Newsletter du CIAS Europe)

Ressources et liens utiles: trouvailles du mois

Financer le développement durable: transition d'une aspiration à une transformation en temps de crise, PNUE, 2016, 20p.

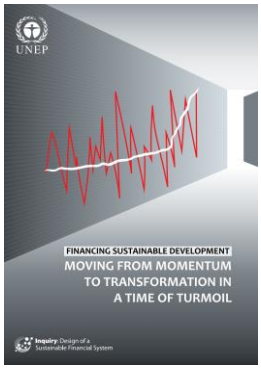

Débloquer des fonds pour le développement durable est un défi pour notre époque qu'il nous faut surmonter. « Financer le développement durable: d'une aspiration à une transformation en

temps de crise » indique les options réalistes pour y parvenir.

Pour de plus amples informations:

http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/09/Financing_Sustainable_Development_Momentum_to_Transformation.pdf

Surveillance des citoyens âgés: réalisations et conclusions, HelpAge International, Londres, 2016, 30p.

La surveillance des citoyens âgés est un outil de responsabilisation sociale et un processus, qui encouragent le dialogue entre les personnes âgées, les organisations de la société civile, les gouvernements et personnes âgées au niveau communautaire contrôlent leur accès aux services auxquels ils ont droit et font pression pour des améliorations. Le présent rapport fait état des expériences du réseau HelpAge depuis 2002.

Pour de plus amples informations:

http://socialprotection.org/discover/publications/older-citizen-monitoring-achievements-and-learning

Lettre de la Présidente du CIAS

Cher(e)s membres et cher(e)s ami(e)s,

Alors que l'année touche à sa fin, je souhaiterais vous adresser à tous mes salutations. On peut difficilement dire que l'année a été bonne ou paisible. Nous savons tous qu'une guerre se joue au Moyen-Orient et que des innocents meurent de par les attaques sur les civils. Nous savons qu'il y a des enfants qui ont faim ou meurent de faim. Notre génération a accès à tellement d'informations que nous devrions pouvoir mieux lutter contre ces faits et mettre un terme à toutes ces souffrances. Espérons que toutes ces connaissances ne seront pas vaines et que 2017 sera une meilleure année.

Que s'est-il passé en 2016 pour le CIAS?

Nous avons une nouvelle Présidente et Michael Cichon a été remplacé par moi-même, Eva Holmberg Herrström.
Merci Michael pour ton profond dévouement au CIAS ces quatre dernières années!

Cette année nous avons rejoint la Conférence mondiale conjointe du CIAS, de l'AIETS et de la FITS à Séoul en République de Corée. Cette conférence était bien organisée et a rassemblé avec succès plus de 2 500 participants.

À l'automne, nous avons gagné de nouveaux membres et d'anciens sont revenus parmi nous. En 2017, je souhaite renforcer l'influence de nos membres sur le programme mondial et sur nos activités globales. Les activités doivent prouver notre diversité. Je pense que nous devons nous concentrer sur un domaine à la fois. Pour cette raison, vous allez recevoir en décembre un questionnaire qui porte sur les questions de l'égalité entre hommes et femmes et sur la baisse de la violence envers les femmes. Cette étude se poursuivra ensuite en ciblant d'autres domaines sur lesquels nous travaillons. Le principe de cette étude est d'acquérir des connaissances solides de base adaptées au débat et de montrer les points où se trouvent les lacunes pour les services de santé, tout en mettant l'accent sur la poursuite de politiques socio-économiques actives. Les connaissances s'élaboreront sur les expériences de nos membres. Espérons que la plupart d'entre vous auront répondu aux questions d'ici le 31 janvier 2017.

Courant 2017, nous planifions une nouvelle

nouvelle politique médiatique, notamment un plus grand recours aux médias sociaux. Nous espérons que vous, membres, allez être des participants actifs dans le débat sur les médias sociaux.

L'an prochain, plusieurs conférences régionales sont prévues. J'espère que vous aurez l'occasion d'assister à ces événements et de nouer de nouveaux contacts. Je participerai moi-même à certains d'entre eux. Il est important que j'aie la possibilité de vous rencontrer et de dialoguer avec vous.

En espérant rencontrer beaucoup d'entre vous l'an prochain, je vous souhaite à tous

Une Bonne Année

Eva Holmberg Herrström
LL.M.
Présidente du CIAS

The content of this Global Newsletter may be freely reproduced or cited provided the source is acknowledged. The views do not necessarily represent policies of ICSW.

Newsletter Editor:
Sergei Zelenev, Executive Director
E-mail: szelenev@icsw.org,

Address:
ICSW, 5700 Arlington Ave.,
Bronx, New York, 10471 (US Office)

icsw@icsw.org
Website www.icsw.org

If you wish to cease receiving this newsletter, please click 'here' providing your name and email address